



Pièces à fournir pour la création d'une Entreprise Individuelle

1. La copie de l' extrait de naissance de l'entrepreneur
2. La copie d'une pièce d'identité (CNI ou passeport ou carte de résident)
3. L'original du casier judiciaire datant de moins de 03 mois
4. Un certificat de résidence de moins de 06 mois
5. Un extrait d'acte de mariage ou la copie du livret de famille si marié légalement
6. L'adresse du local du siège social pour la rédaction du contrat de bail
7. Le numéro de la boîte postale
8. Le plan de localisation du local
9. **En cas de désignation d'un personne pouvant engager l'entreprise produire copie de la CNI et copie de l'extrait de naissance de la personne**

N.B : Dans le cas où vous ne disposez pas d'un local et/ou d'une boîte postale pour votre activité, DOME CONSULTING met à votre disposition une domiciliation virtuelle et / ou une boîte postale pour les besoins de la création de votre Société.